

ÉCONOMIE

Une année noire pour le BTP



À écouter les présidents des deux principales fédérations du bâtiment, le secteur d'activité traverse une année noire. Que ce soit la FRBTP ou la Capeb, les deux syndicats patronaux attendent des annonces fortes de l'État en faveur du BTP, bien décidés à ne pas voir les dispositifs de défiscalisation s'arrêter sans contrepartie et faire repartir une commande publique moribonde. En ligne de mire, la forte mobilisation qui se profile le 5 septembre. Patrons et salariés descendront dans la rue avec un objectif, sauver le BTP réunionnais.

“Nous sommes passés à une économie atrophiee”

Pour Cyrille Rickmounie, président de la Capeb, “l'heure est grave”. L'arrêt annoncé des dispositifs de défiscalisation Pinel et Girardin à la fin de l'année inquiète le syndicat.

Concernant les ordonnances du code du Travail, attendez-vous une annonce particulière pour le secteur du BTP ?

Les ordonnances ne visent pas un secteur particulier. Elles sont globales. Selon le gouvernement, elles ont pour vocation, au travers de solutions innovantes, d'articuler performances sociales et économiques pour renforcer le dialogue social en entreprise et dans la branche. Je note qu'une grande majorité des entreprises de la branche emploient moins de 10 salariés et, qu'à ce titre, il faut absolument donner la primauté aux accords de branche sur les accords d'entreprise. Toutefois, dans les entreprises de proximité où il n'existe pas de représentation des salariés, il faut qu'elles puissent adapter l'accord de branche dans certains domaines, possibilité réservée jusqu'à maintenant aux entreprises qui ont une présence syndicale.

L'arrêt des dispositifs de défiscalisation Pinel et Girardin à la fin de l'année vous inquiète-t-il ?

Je crois nécessaire de rappeler qu'avant 2008, la défiscalisation sur le secteur du logement libre, conjuguée au marché du logement social et à la commande publique, avait permis à notre branche de réaliser un chiffre d'affaires deux fois supérieur à celui que nous connaissons aujourd'hui. Le BTP faisait vivre 25 000 salariés au sein de plus de 4000 entreprises inscrites à la caisse de congés payés du BTP. Avec la fin de la défiscalisation sur le logement libre, nous sommes passés d'une économie dynamique à une économie atrophiee dont les effets sont néfastes et désastreux pour les entreprises, l'emploi et notre capacité de construction. L'heure est donc grave. Certains observateurs disent que nous sommes entrés dans une période de mutation économique. C'est vrai ! Mais les besoins en matière d'infrastructures restent quand même importants à la Réunion. Ce qui me pousse à dire que l'État ne doit pas mettre un terme au dispositif Pinel DOM, mais au contraire, doit augmenter le différentiel entre le Pinel Outre-mer et le Pinel national pour in-

citer le réinvestissement des contribuables sur notre île parce que nous devons construire plus de logements intermédiaires. Quant au crédit d'impôts, certains vous diront que c'est bien, d'autres non. La Capeb attend de voir pour juger, mais encore faut-il que sa mise en œuvre soit effective rapidement et qu'il ne fasse pas l'objet, au bon vouloir de Bercy, de modification constante.

Qu'attendez-vous pour le BTP en 2018, notamment concernant la commande publique ?

En premier lieu, j'attends que le BTP ne perde pas le bénéfice de la Lodeom (Loi pour le développement économique des Outre-mer) et qu'il arrête d'être la dernière roue de la charrette au regard des six autres secteurs prioritaires à la Réunion. J'attends aussi (c'est un vœu pieu) que nous ayons la capacité de prendre notre destin en main sans attendre tout de Paris. J'attends que le BTP retrouve un plan logement Outre-mer dynamique et efficace. Force est de constater que celui signé en 2015 ne fonctionne pas. En 2010, un plan régional de rénovation des équipements et des logements anciens sur 10 ans avait été annoncé en 2010, mais je n'en vois pas la couleur alors que nous avons besoin d'équipements structurants et de zones d'activités pour les entreprises. J'attends que nos décideurs locaux et nationaux s'engagent réellement en faveur de la construction pour notre département. Enfin, j'attends que l'État renforce le cadre réglementaire des travailleurs détachés dans notre région qui subit un chômage de masse ; que l'administration s'engage pleinement dans la lutte contre les pratiques commerciales déloyales sur les chantiers (auto-entrepreneur, travail illégal) ; que les acheteurs publics fassent tout pour réduire les délais de paiement des entreprises et lutter efficacement contre les offres anormalement basses.

Propos recueillis par Julien Delarue

“Nous traversons une crise monstrueuse”

Bernard Sirieux, président de la FRBTP, le BTP réunionnais fait face à des difficultés jamais vues. L'année s'annonce catastrophique dans le logement social : un tiers seulement des constructions programmées sont sorties de terre.

Attendez-vous des annonces particulières sur la réforme à venir du code du Travail ?

Non. Nous ne voulons pas trop nous prononcer car les arbitrages menés à Paris ne sont pas terminés et il est encore difficile de se positionner. C'est un dossier qui est défendu au niveau national. Nous avons une position divergente par rapport au Medef national sur la question des accords de branche. Nous sommes favorables à la primauté des accords de branche car nous battons pour le maintien de la convention collective du BTP à la Réunion. Nous souhaitons également le maintien de notre badge BTP réunionnais (carte d'identité du travailleur qui permet de lutter contre le travail au noir, ndlr). Le gouvernement souhaite nous imposer un badge national. Seul problème, il est payant alors que le nôtre est gratuit. Cela risque d'être problématique pour de nombreuses entreprises. Nous espérons que le travail fait au niveau national par notre syndicat pour garder cette spécificité sera entendu.

Le remplacement des dispositifs de défiscalisation par un crédit d'impôt est-il une bonne solution ?

Ces sujets vont être abordés lors des prochaines Assises de l'Outre-mer. Une chose est sûre, le Girardin résidence principale est terminé et il ne sera pas remplacé.



Bernard Sirieux, président de la FRBTP (photo d'archives).

Pour le Pinel, ce dispositif s'arrête normalement au 31 décembre. Nous sommes en train de nous battre pour maintenir sa continuité. C'est impératif pour nous qu'il ne s'arrête pas à cette date. On espère des annonces favorables dans ce sens très prochainement : la Fedom s'est emparée du sujet au niveau national. Sur ce dispositif, il existe un écart entre la métropole et les Dom, nous devons continuer ce régime qui attire les investisseurs et crée 2,2 emplois par logement. En revanche, d'autres dispositifs de défiscalisation vont continuer à exister : l'impôt sur les sociétés et l'investissement productif sont prolongés jusqu'en 2020. Quant au crédit d'impôt censé remplacer les régimes de défiscalisation Girardin et Pinel, il faut le revoir. Dans sa forme actuelle, il ne favorise que les grosses entreprises du BTP et pas notre tissu de TPE-PME.

Vous traversez une année 2017 compliquée. Qu'attendez-vous pour 2018, notamment sur le plan de

la commande publique ?

Nous sommes très loin des années extraordinaires de 2006 à 2008 où le secteur du BTP réalisait 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires (contre 1,3 milliard d'euros aujourd'hui). 2017 s'annonce catastrophique sur le front des logements sociaux : un tiers seulement des logements programmés sont sortis de terre. C'est pire pour les logements intermédiaires. Nous traversons une crise monstrueuse. Pour 2018, tout est flou. Notre seul espoir réside dans le BTP en métropole. En ce moment, le carnet de commande fonctionne bien et c'est un bon indicateur pour nous. Mais nous avons en général un décalage de deux ans avec la métropole. Mais nous ne pouvons pas attendre. Il faut des annonces fortes dans les prochaines semaines. Le secteur est en pleine difficulté, même avec le chantier de la nouvelle Route du littoral qui ne représente qu'une partie du plan de relance de la Région.

Propos recueillis par Julien Delarue



Cyrille Rickmounie, président de la Capeb (Photo d'archives).

L'hebdo de l'éco

FAITS DIVERS POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ CULTURE JOURNAL DES COMMUNES FORUM

Défiscalisation, exonérations, CICE... Le patronat réunionnais en alerte

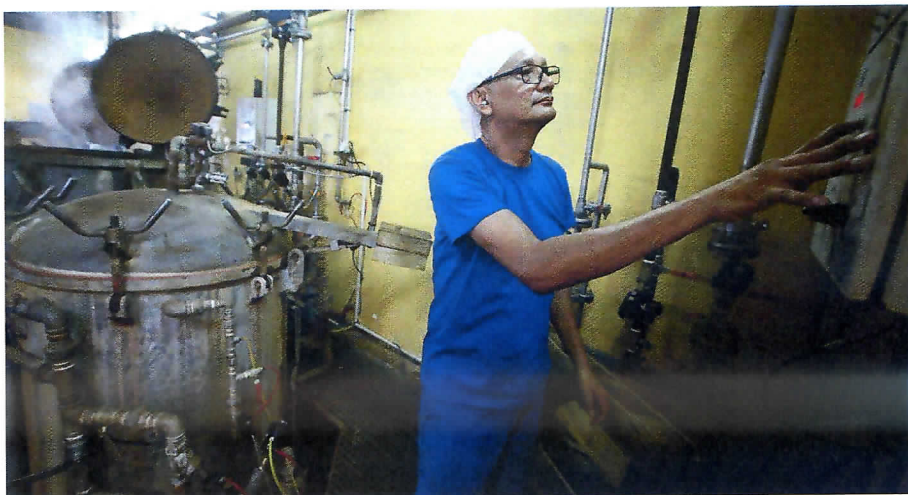
CONJONCTURE. La fin d'année s'annonce agitée pour le monde économique réunionnais qui attend fébrilement de savoir quels dispositifs vont être maintenus et quels autres vont être supprimés. Sans visibilité sur le dernier trimestre, Medef et CPME tirent la sonnette d'alarme.

Chaque élection présidentielle et chaque changement de gouvernement apportent leur lot d'incertitudes. Et pour le monde économique réunionnais, elles sont cette année particulièrement nombreuses. Fin de certains dispositifs de défisc' annoncée, exonérations pointées du doigt, réforme du CICE... Le patronat local est inquiet car il ne sait pas à quelle sauce il va être mangé sous l'ère Macron. Depuis plusieurs semaines, parlementaires et représentants du monde économique tentent d'alerter Paris sur les risques que pourrait engendrer un changement trop brutal et trop important des règles en vigueur. L'Université d'été du Medef, qui se tient mardi et mercredi à Jouy-en-Josas, pourrait être l'occasion de sensibiliser le gouvernement : pas moins de 12 ministres (économie, numérique, outre-mer, affaires étrangères...) sont attendus sur le campus HEC.

Première des inquiétudes, le maintien des acquis de la Lodeom (Loi pour le développement économique des Outre-mer). « Les dispositifs pour le logement so-

cial et intermédiaire ainsi que la défiscalisation industrielle ont été prorogés. Le nouveau gouvernement va-t-il défaire ces prorogations ? Nous espérons que non car les chefs d'entreprise ont déjà trop peu de visibilité », s'inquiète Didier Fauchard, président du Medef Réunion. « L'enjeu pour notre département est de maintenir les exonérations de charges et le taux de CICE qui servent à combler l'écart de compétitivité entre la métropole et la Réunion. Légalement, les exonérations de charges peuvent être modifiées chaque année par le Parlement. Nous avons une grosse inquiétude concernant le projet de loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS) 2018, l'Outre-mer risque d'être oublié. »

Autre incertitude, le devenir du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi). D'abord à 7%, il est passé à 9% pour rattraper le coup de rabot sur la Lodeom opéré en 2014-2015. Selon le syndicat patronal, malgré un retard à son lancement, le dispositif est aujourd'hui sollicité par les entreprises locales : « elles l'utilisent pour créer des embauches, c'est un cercle vertueux », reconnaît Didier Fauchard.



Le devenir de plusieurs dispositifs fiscaux est en suspens. (Photo d'archives)



Dominique Vienne, président de la CPME Réunion. (Photo d'archives)

« Supprimer le CICE ferait augmenter immédiatement le coût du travail de 10%, ce serait une hécatombe. Dans mon entreprise, sans ce dispositif, je serai obligé de licencier 3,5 personnes. C'est impensable. François Hollande avait annoncé vouloir le passer à 12%, mais cela n'a jamais été concrétisé. Résultat, le compte n'y est pas », regrette-t-il.

Même constat du côté de la CPME. Le syndicat demande une exonération totale des charges sociales et fiscales pendant 10 ans pour les territoires ultramarins afin de leur donner les moyens d'être compétitifs face aux pays de leurs zones géographiques. « Le CICE a augmenté les flux financiers vers notre territoire, c'est indéniable. Toutefois, sa portée n'a véritablement concerné que les grandes entreprises, laissant les TPE-PME sans

solution pérenne pour diminuer le coût du travail. Nos petites entreprises ont besoin d'un cadre visible et lisible », explique Dominique Vienne. « Nous préconisons de reconnaître toute région dont le taux de chômage est supérieur de 5 points au taux national, comme Bassin d'Emplois à Dynamiser (BED). Nous voulons aussi une fiscalité spécifique en relevant le seuil du taux d'impôt sur les sociétés à 15%, de 38 120 euros à 300 000 euros. Au-delà de ce seuil, il faut maintenir ce taux réduit pour les bénéficiaires réinvestis dans l'entreprise afin de renforcer les fonds propres notamment. »

Sur le volet social, la fameuse inversion des normes (faire primer les accords d'entreprise sur les accords de branche) divise les syndicats.

Alors que le Medef national milite pour une primauté

des accords d'entreprise, la CPME Réunion, tout comme la FRBTP (lire par ailleurs) demande le maintien de la primauté des accords de branche.

« La primauté des accords de branche est un enjeu majeur : 95% des entreprises réunionnaises étant des TPE, elles n'ont pas une organisation adaptée pour

négoier à l'échelle de l'entreprise. Nombre d'entre elles seraient donc exclues de la possibilité d'adapter le code du Travail à leurs besoins contrairement aux grandes entreprises. Ce qui engendrerait une forme de distorsion de concurrence », prévient Dominique Vienne.

Emilie Marty

Assises de l'Outre-mer : le flou artistique

Pour la CPME comme le Medef, une seule chose est sûre concernant les futures Assises de l'Outre-mer, rien n'est encore calé ni sur le fond, ni sur la forme. Seule donnée à peu près certaine : les Assises donneront lieu à un rapport écrit par territoire durant le premier semestre 2018. « Aucun calendrier n'est fixé, tout fait l'objet de supputations. Nous ne savons pas non plus quelle place aura l'économie au sein de tous les sujets qui doivent être abordés. Nous espérons que les Assises se tiendront physiquement dans chaque territoire ultramarin », indique Didier Fauchard, président du Medef Réunion.

« Les Etats généraux de l'Outre-mer de 2009 ont débouché sur pléthore de mesures. Ont-elles été mises en œuvre ? Les territoires ultramarins ont-ils évolué dans leur trajectoire ?... Au-delà d'un nouvel agenda de solutions, nous attendons des engagements politiques clairs qui soient matérialisés par des textes de loi. Nous souhaitons que les partenaires sociaux y contribuent : les corps intermédiaires sont en prise avec le terrain et en mesure de trouver les solutions les plus adaptées », note Dominique Vienne, président de la CPME. « Aujourd'hui, il faut amplifier le Schéma régional de Développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) qui met en œuvre une politique territoriale. Il existe aussi des contrats de convergence qui doivent permettre l'égalité entre les territoires de la République : il devient urgent d'en connaître le contenu. Ces Assises pourraient donc aboutir à une Loi France Océanique qui fixerait un cadre général de rayonnement de la France à travers ses territoires ultramarins dans leurs bassins géographiques. »



Didier Fauchard, président du Medef Réunion. (Photo d'archives)

ÉCONOMIE

Coup de chaud dans le BTP : patrons et salariés descendent dans la rue

SOCIAL. Sept ans après la dernière mobilisation, les patrons et syndicats du BTP s'apprentent à descendre dans la rue pour alerter les pouvoirs publics sur la détérioration de leur secteur d'activité. À les écouter, la situation est pire qu'en 2010. Le BTP traverse une nouvelle crise et promet de se faire entendre dans les jours à venir.

Bis repetita. Le slogan "Arrêtez le massacre" popularisé en 2010 lors de la dernière grande manifestation du BTP pourrait de nouveau être utilisé dans les prochains jours.

Selon nos informations, le secteur du BTP – professionnels comme syndicats de salariés – s'apprentent à défilé en masse dans les rues de Saint-Denis avec un mot d'ordre commun : sauver le BTP réunionnais.

Commande publique en berne tout comme la production de logements sociaux et intermédiaires, le secteur est touché de plein fouet par une baisse sans précédent de l'activité en 2017. "Nous allons vers un mouvement beaucoup plus fort qu'en 2010", souffle un professionnel du secteur. L'Etat est prévenu.

Une grande intersyndicale du bâtiment (FRBTP, Capeb, architectes, bureau d'étude, CGTR BTP...) devrait voir le

jour dans les prochains jours. La problématique devrait être posée et expliquée avant la mobilisation qui pourrait avoir lieu le 5 septembre prochain dans les rues du chef-lieu, toujours selon nos informations.

MAIN DANS LA MAIN

Hier soir, les organisations patronales et syndicats de salariés du secteur se sont rencontrés pour sceller cette future mobilisation. Il reste encore quelques détails à peaufiner, mais les patrons et salariés marcheront main dans la main pour défendre le BTP réunionnais. "Nous avons alerté les élus et députés. Mais rien. On pensait avoir des retours, mais ils sont trop occupés avec les sénatoriales", peste un professionnel.

Dans les faits, si les effectifs du BTP sont équivalents à ceux de la fin d'année 2016 (environ 15 000 salariés), ces chiffres sont faussés par les récentes embauches sur la

nouvelle route du littoral. "Sur le marché de fond, nous avons perdu près de 500 salariés." Les professionnels alertent sur une absence de commande publique (hors NRL) avec un risque marqué de fermetures en masse de TPE et PME sur notre territoire. "Il va y avoir de nombreux licenciements", prévient un syndicaliste. De la casse sociale en perspective.

Pour eux la situation est pire qu'en 2010. La production de logements sociaux attendue à 2 400 n'atteint que 800 logements. Quant aux logements intermédiaires, sur les 900 programmés seulement 100 sont sortis de terre, selon certains observateurs. Mis en cause notamment, le plan logement Outre-mer qui n'apporte pas les réponses escomptées.

Il n'y a aujourd'hui plus de visibilité sur le marché. "Actuellement, les cabinets d'architecte et d'étude ne travaillent pas. Derrière, c'est le gros œuvre qui va se retrouver



Les patrons et salariés du BTP préviennent. La mobilisation à venir pour sauver le BTP sera beaucoup plus dure qu'en 2010 (photo d'archives).

à l'arrêt dans très peu de temps", prévient un patron réunionnais.

AUCUNE VISIBILITÉ

Un discours qui tranche pourtant avec les bons indicateurs publiés récemment par l'Insee et l'Iedom. De quoi se poser quelques questions. Cette différence est interprétée par un décalage entre réalité économique et

monde du BTP. "Le réveil va être très difficile." D'autant que le nouveau gouvernement est dans une optique de réduction de la dépense publique. Comment va réagir le secteur alors qu'il dépend à plus de 80% de la commande publique ? Difficile à dire pour le moment.

En amont de la mobilisation, une rencontre serait prévue le 30 août avec le nouveau préfet Amaury de Saint-

Quentin. Il sera question d'exposer les attentes du secteur.

La manifestation du 5 septembre prochain devrait se solder par la remise d'une motion à la préfecture, mais également à la Région, principal bailleur de fonds de la commande publique à La Réunion.

Julien Delarue
jdelarue@jir.fr

La construction de logements en berne

Deux ans après son lancement, le Plan logement Outre-mer est loin des résultats annoncés : on construit à peine 2500 logements sociaux neufs chaque année. La faute à un financement complexifié. Le point avec Bernard Fontaine, le président de l'Armos OI (association réunionnaise des maîtres d'ouvrages sociaux).

Le gouvernement vient d'annoncer une diminution de 140 millions d'euros de financement des PLAI, l'équivalent des LLTS (logements locatifs très sociaux). La Réunion sera-t-elle impactée ?

"Les annonces sont pour l'instant très générales et on ne dispose pas d'indications sur la déclinaison par territoire. Nous ne savons pas dans quelle mesure La Réunion sera touchée. Les professionnels du BTP

traduisent une certaine inquiétude par rapport aux besoins de construction qui se concrétisent très lentement : il est difficile de maintenir un volume de logements neufs important, comme le prévoyait le Plan logement Outre-mer signé en 2015, tout en maîtrisant la dépense publique.

En quoi est-ce plus difficile de financer le logement social ?

Auparavant, les crédits alloués au logement social étaient de l'ordre de 300 millions d'euros, soit 100 millions d'euros de LBU (ligne budgétaire unique) et 200 millions d'euros de défiscalisation. Depuis 2014, les règles de financement ont changé : elles contraignent les bailleurs sociaux à obtenir 5% de LBU sur chaque opération menée. Résultat, les crédits sont très vite



Bernard Fontaine, président de l'Armos OI et directeur général de la SIDR (photo LLY).

épuisés. La capacité de financement s'arrête en cours d'année. De facto, il y a une réduction des investissements. Jusqu'à aujourd'hui, il n'est pas question de raboter la

LBU : le gouvernement a toujours assuré qu'il souhaitait maintenir le volume de crédit et sanctuariser la LBU. Mais il ne faut pas changer constamment les règles de financement. Nous avons aussi un vrai problème de foncier à La Réunion et nous faisons face à une réelle fragilité des entreprises du BTP suite aux années de crise. L'ensemble des opérateurs demande de la stabilité et de la visibilité sur les financements. Il faut que nous arrivions très vite à stabiliser le financement du logement social notamment via le crédit d'impôt. Aujourd'hui, nous sommes encore en train d'utiliser la programmation des années 2014-2015. Nous sommes encore dans un entre-deux.

Le plan logement Outre-mer fixait l'objectif de 5 000 logements

socials neufs par an. Il n'a jamais été atteint.

C'est exact. Selon les chiffres présentés en début d'année en HCCP (haut conseil de la commande publique), nous serons encore sur une tendance de 2500-3000 logements sociaux neufs ce qui peut poser problème aux regards des besoins de La Réunion. Nous sommes clairement en-dessous de l'ambition initiale au regard des 28 000 demandes de logement social en attente. Dans le cadre des Assises de l'Outre-mer, l'Armos présentera un livre blanc avec des propositions concrètes avec deux priorités : donner de la visibilité aux opérateurs et intégrer le financement de la réhabilitation du parc social."

Propos recueillis par
Emilie Marty

27 755 demandes de logement social en souffrance

Le président national de la CNL (Confédération nationale du logement) Eddie Jacquemart est en visite jusqu'à dimanche dans notre département. Après avoir rencontré le préfet hier après-midi, il est parti à la rencontre de la SIDR, premier bailleur social de l'île avec 36% du parc locatif. L'occasion de dresser un état des lieux du secteur. Selon les dernières données de l'Armos, fin 2016, La Réunion comptait quelque 27 755 demandes de loge-

ment social en souffrance avec un délai d'attente de 9 mois en moyenne. Ce sont les territoires de la Cinor et du TCO qui enregistrent les listes d'attente les plus longues (8000 demandes environ). Parmi les dossiers, un tiers sont des locataires qui résident déjà dans un logement social et qui demandent à changer d'appartement.

"Je constate une concentration des difficultés à la Réunion. Il y a un vrai effort de construction à faire. Mais

le département compte aussi énormément de logements vétustes, indécents ou insalubres. On recense entre 25 000 et 28 000 logements insalubres : 80 000 personnes sont concernées. C'est une situation dramatique pour les locataires", explique Eddie Jacquemart.

"Nous venons de vivre un été noir pour le logement en métropole avec les annonces du gouvernement qui veut couper les crédits alloués à la politique de la ville : on ne pourra pas reconstruire

de logements sociaux pour les plus précaires. A cela s'ajoute un détricotage de la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain). Il est anormal que les maires réunionnais choisissent de payer les amendes plutôt de construire. Je pense aussi que le système de financement des logements sociaux en Outre-mer, actuellement dérogatoire, doit s'aligner avec ce qui se fait en métropole avec un financement sur dotation."

E.M



Le président national de la CNL (Confédération nationale du logement) Eddie Jacquemart est en visite (photo LLY).